

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 mai dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire du "village" de Sainte-Pudentienne, comté de Shefford, les lots suivants du cadastre de la paroisse de Sainte-Pudentienne, savoir : Nos 1, 2, 3a, 3b, 3c, 3d, 3e, 4a, 4b, 4c, 5a et 5b, et les annexer à la municipalité scolaire de la "paroisse" de Sainte-Pudentienne, même comté.

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1897).—*Gazette officielle*, 5 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 14 mai dernier, 1897, de faire les nominations suivantes :

Commissaires d'écoles.

Comté de l'Assomption, Saint-Sulpice, M. Amédée Cormier, en remplacement de M. Oscar Landry, absent.

Comté d'Hochelaga, Saint-Charles-du-Bas-du-Sault, M. Alphonse Pigeon, en remplacement de M. Joseph Turcot, absent.

Comté d'Hochelaga, village Turcot, M. Pierre McDuff, en remplacement de M. Dôsithée Deslauriers, absent.

Comté de Richmond, village de Melbourne, M. J.-B.-F. Baker, en remplacement de M. George Hamel, décédé.

Comté d'Yamaska, village de Saint-Thomas de Pierreville, M. Joseph Gamelin, en remplacement de M. Adolphe Laperrière, père, absent.

Syndic d'écoles.

Comté de Montcalm, Rawdon, M. Richard Boyce, en remplacement de M. John Booth, décédé.—*Cazette officielle*, 5 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Saint-Charles, "paroisse," comté de Saint-Hyacinthe, les lots Nos 602, 603, 604, 605, 607 et 608, du cadastre de la paroisse de Saint-Denis, même comté, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Denis, No 2.—*Gazette officielle*, 5 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Tite, village," comté de Champlain, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Tite, dans le dit comté, savoir : depuis et y compris le No 245 jusqu'au No 251 inclusivement, et depuis et y compris le No 296 jusqu'au No 330 aussi inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Tite-Nord."—*Gazette officielle*, 5 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 4 juin courant (1897), de nommer M. François St-Germain, agent d'immeubles, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Henri, comté d'Hochelaga, en remplacement de M. L.-A. Picard, dont l'élection était illégale, et qui a donné sa démission.—*Gazette officielle*, 12 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Détacher de la municipalité de "Stoke", comté de Richmond, les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, du 1er rang du canton de Stoke, ainsi que les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6, du 11e rang du dit canton, et les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité de "Brompton", dans le même comté.—*Gazette officielle*, 12 juin dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 juin courant (1897), de détacher les lots 19, 20 et 21, dans le cinquième rang du canton de Melbourne, autrement connu comme Melbourne et Brompton-Gore, de la municipalité scolaire du canton de Melbourne, comté de Richmond, et les ériger en une nouvelle municipalité scolaire sous le nom de "municipalité scolaire du village de Kingsbury."—*Gazette officielle*, 12 juin dernier.